



1. Conditions générales

- a. Les garanties « risques locatifs incendie » sont couvertes par le bailleur.
- b. Les locaux seront remis en ordre et en parfait état de propreté.
- c. Le chauffage sera fermé à la fin de chaque location, et géré avec respect pendant les activités.
- d. Toutes les portes seront fermées et les lumières éteintes à la fin des activités.
- e. Le nettoyage (à noter que tout doit être nettoyé, ce y compris : la scène, les abords, WC, etc.) ainsi que les produits sont à charge du locataire. Nous pouvons, contre une rémunération de 75 €, prendre en charge le nettoyage des locaux et des abords.
- f. Nous recommandons de garer les véhicules sur le parking de l'église et de respecter l'interdiction de stationner dans la ruelle « DRY LES COURTILS ».
- g. Tout affichage sur les murs à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de la salle doit être enlevé lors de la remise en état de la salle. Une attention particulière doit être portée sur les moyens utilisés pour empêcher toutes dégradations au bien.
- h. Bruits : Le locataire devra respecter la quiétude des riverains et s'assurer qu'aucun tapage ne soit provoqué en dehors de la salle après 22 H.
- i. Il est interdit de faire des jeux de ballons, balles ou badminton à l'intérieur de la salle.
- j. Les différentes poubelles seront évacuées par le locataire.
- k. Il est strictement interdit de brûler des déchets sur la propriété. Un feu de camp dans la pelouse à l'endroit prévu à cet effet est permis.

2. Conditions particulières (paiement- réservation - frais)

- a. Acompte :
 - i. Pour toutes locations, un acompte de **30%** sera versé sur le compte. Il servira de garantie non remboursable en cas de désistement. Le solde doit être acquitté 10 jours avant la manifestation.
 - ii. Pour les locations de longue durée (camps), un acompte de 250 € sera versé sur le compte et servira de garantie non remboursable en cas de désistement. Le solde doit être acquitté 10 jours avant la location par versement bancaire.
- b. Caution :
 - i. A la remise des clefs une caution de **200 €** pour les camps et de **100 €** pour toutes autres manifestations (dans une enveloppe).
 - ii. Un inventaire aura lieu à l'arrivée et à la fin de toutes manifestations, et la caution sera restituée à la remise des clefs si aucune détérioration n'a été détectée, déduction faites des consommables.
 - iii. La vaisselle cassée sera payée (**2 €/pièce**) à la restitution des clefs.
- c. Paiement : Ils seront tous effectués sur le compte indiqué ci-dessous.
- d. Remises des clefs : Les clefs seront remises contre preuve du paiement de la totalité de la location et la remise de la caution. L'heure de la remise des clefs et l'inventaire sera fait en accord avec le responsable de la salle avant 20h00.

3. Prix des locations:

- a. **200 € pour les week-ends (du vendredi 16h00 au lundi 12h00)**
- b. **100 € par journée (camp, enterrement, etc.)**
- c. **50 € pour des réunions sans utilisation des cuisines**
- d. **50% sur la location pour les associations de Villers-le-Gambon à l'exception des consommables (mazout, électricité, eau)**
- e. **Consommable : électricité, eau, mazout vous seront facturés en plus de la location de la salle au tarif repris au dos de ce contrat (Prenez votre contrat avec vous pour le relevé des compteurs):**

Ce contrat est constitué de deux pages indissociables. Chaque feuille est paraphée par la partie contractante.



Voir sur le site internet www.villers-le-gambon.be de l'ASBL Vivre à Villers-le-Gambon

Accès à la salle par la rue Père Heugens à la droite du numéro 17, face à l'église. Elle est signalée par le logo de la Région Wallonne « Endroit de camp » en vert.

<u>Mazout 0,60 € le litre.</u>	<u>Electricité 0,30 € Kwh</u>	<u>Eau 5,95 € le m³.</u>
<u>Arrivé N°</u>	<u>Arrivé N°</u>	<u>Arrivé N°</u>
<u>Sortie N°</u>	<u>Sortie N°</u>	<u>Sortie N°</u>

Je soussigné loue la salle St Remy du au au profit de (nom de l'organisateur).
Par la présente, je m'engage à respecter les conditions ci-dessus et à verser l'acompte de €, pour la réservation et le solde sur le compte CBC : BE 22732010844247 Œuvres Paroissiales de Villers-le-Gambon. Date :
Signature du locataire :

<u>Pour le demandeur</u>	<u>Pour le comité:</u>
NOM :	NOM : MARCHAL Nadine
Adresse :	Tél : 071.667.528 GSM : 0474.533.987
Tél : GSM :	Email : marchaln@hotmail.com
Email :	

Composition du comité de la salle

Président(e) :	NOM : MATHIEU Jean Tél : 071 669 372 GSM : 0478 209 024 Email : jmathieu.vlg@skynet.be
Secrétaire :	NOM : BRICOULT Francis Tél : 071 667 360 GSM : 0478 350 990 Email : francisbricoult@hotmail.com
Trésorier :	NOM : LEBRUN Jean Tél : 071 669 260 GSM : 0495 240 118 Email : jeanlebrun17@hotmail.com
Membres en charge de la réservation de la salle 1)	NOM : MARCHAL Nadine Tél : 071 667 528 GSM : 0474 533 987 Email : marchaln@hotmail.com
2)	NOM : BRUNETTA Dario Tél : 071 667 100 GSM : Email : dominique.gilles.brunetta@gmail.com
Membres :	NOM : BERNARD Jacques Tél : 071 689 949 GSM : 0474 293 465 Email : bernardjacques@hotmail.be NOM : SOMBO Jean-Baptiste Tél : 082 688 017 GSM : 0487 578 888 Email : sombo.jean.baptiste@gmail.com